

La justice français est aussi pourri que la justice belge !



Nous venons d'apprendre qu'un jugement rendu ce jour, 13 Septembre 2007, par la Cour d'Appel de Paris condamne le Journaliste d'investigations **Mr. Smaïn Bédrouni** à **2000 Euro's** d'amende dans l'affaire qui l'opposait à l'Ex-Ministre de la Défense Nationale, **Madame Michelle Aliot Marie** (Au présent, Ministre de l'Intérieur), qui rejette les allégations du journaliste sur l'implication des services secrets français dans les massacres et événements commis en Algérie ces vingt dernières années (double décennie sanglante), et ceci en dépit des preuves incontestables à sa disposition !.

A tout cela, n'oublions pas d'ajouter les actes terroristes de la France en Nouvelle Zélande le **7 de Juillet 1985** contre le bateau de **Greenpeace**, "**The Rainbow Warrior**" et les assassinats des deux Présidents africains, l'Ex-Président du Rwanda, **Juvenal Habyarimana**, et l'Ex-Président de Burundi **Cyprien Ntaryami** le **6 Avril 1994** par des militaires français habillés en uniformes belges !.

Le journaliste avait été condamné en première instance par la 17^{ème} Chambre Correctionnelle de Paris à une amende de **1.000 Euro's** avec sursis. C'est-à-dire qu'il n'avait pas à payer la moindre somme mais il a refusé ce jugement car il pensait que s'il restait des juges honnêtes eu sein de la justice française, ils sauraient prendre leurs responsabilités et rendre justice comme il doit et prononcer au minimum un "**Non-Lieu**" en faveur de **Monsieur Smaïn Bédrouni**.

Appel avait donc été interjeté par **Monsieur Smaïn Bédrouni**.

Monsieur Christian Cotten (**Président du parti Politique de Vie**) <http://politiquedevie.net> a aussi été condamné pour cette même affaire quant à lui à **1.000 Euro's** ferme en première instance et en appel à **2.000 Euro's**. Il faut dire que **Monsieur Cotten** est déjà bien connu sur la scène de la 17^{ème} Chambre Correctionnelle du Tribunal de Paris, tant il défend avec fermeté de nombreux dossiers gênants pour les corrompus du système français.

Cela est de nouveau la preuve qu'en Europe, il n'y a pas du tout de Justice, que se soit en Belgique, tant qu'en France ou ailleurs, c'est la même formule, la corruption est la seule règle qui s'applique partout aujourd'hui !.

Avec de mauvais matériaux, on ne peut construire un bâtiment solide. Comment allons-nous construire une Europe avec des pays qui sont **100%** corrompus et n'appliquant pas les règles de l'art démocratique ?.

La France elle-même a du sang sur ses mains, l'issue du "**Rainbow Warrior**" que les français ont coulé le **7 de Juillet de 1985** en Nouvelle Zélande, les assassinats des deux présidentes africains le **6 avril de 1994**. (Voir l'article plus haut "**The Rainbow Warrior Affaire** !"). Comment la France peut-elle prétendre être un État démocratique avec de tels actes terroristes à son actif ?.

Comment la Belgique peut-elle prétendre être un État démocratique alors que figure dans son "**Curriculum Vitae**" de nombreux actes terroristes à travers le monde entier sans ajouter la "**Xénophobie, la Discrimination et Corruption**" qu'elle exerce envers les ressortissants des États membres de l'Union Européenne dans son territoire.

Aimeriez-vous avoir des tels partenaires dans l'Union Européenne, cela est comme inviter Judas souper chez vous. Avec de mauvais légumes, tu ne peux pas faire un bon potage !.